



Question orale de M. VAN DE CAUTER : L'enseignement communal bilingue et les échanges linguistiques.

M. Van de Cauter est attaché à l'unité de la Belgique, qui peut être renforcée par l'amélioration de la connaissance du néerlandais par les francophones et du français par les néerlandophones. De surcroît, la connaissance des deux langues est un atout pour trouver un emploi à Bruxelles.

À Uccle, il existe un enseignement bilingue dans certaines écoles communales comme celle de Calevoet et du Homborch. Dans d'autres écoles, des cours de néerlandais sont dispensés (3 heures en 3^{ème} primaire et 5 heures dès la 5^{ème} année à l'école fondamentale du Val Fleury).

Cependant, cette offre est encore assez limitée et pourrait être élargie. Y a-t-il des projets en ce sens ?

La connaissance des langues chez les jeunes peut également être facilitée par des échanges linguistiques dans le cadre d'un jumelage entre la commune d'Uccle et une commune du nord du pays. Lors de la séance du Conseil communal du 25 mai 2023, M. Van de Cauter a été déçu de la réponse négative de Mme l'Echevine Ledan à sa proposition d'un tel jumelage. Néanmoins, Mme l'Echevine Ledan indiquait dans sa réponse que le Collège est « favorable au renforcement des échanges entre écoles, associations et structures culturelles francophones et néerlandophones par d'autres voies que le jumelage ». Quels efforts ont été fournis depuis cette séance du Conseil pour renforcer ces échanges ? Le Collège peut-il en donner des exemples concrets ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que l'école du Homborch est la seule école communale uccloise à proposer un programme en immersion.

Mme l'Echevin Gol-Lescot souhaiterait que l'immersion soit davantage répandue mais se heurte à la difficulté de recruter des instituteurs néerlandophones, et ce d'autant plus que même les écoles néerlandophones ont du mal à recruter des enseignants.

La modification du calendrier scolaire rend les instituteurs néerlandophones moins enclins à venir enseigner dans les écoles francophones étant donné que dans ce cas, leurs périodes de vacances ne coïncident pas avec celles de leurs propres enfants.

D'autre part, vu que l'étude du néerlandais se développe aussi en Wallonie, les enseignants néerlandophones peuvent aussi trouver des opportunités ailleurs.

L'école de Calevoet propose non de l'immersion mais du néerlandais poussé, ce qui commence à poser des problèmes de compatibilité avec le tronc commun obligatoire. Les heures de néerlandais complémentaires ont été maintenues à l'école de Calevoet, quelles que soient les demandes actuelles de la Communauté française, étant donné que sur 16 périodes légales, la commune en finance 40 en plus pendant la scolarité.

Les élèves de l'école du Homborch ont des cours de gymnastique et de théâtre en néerlandais et se rendent à De Moelie à Linkebeek pour des échanges car on a remarqué que les élèves apprennent plus facilement une autre langue dans un contexte moins académique.

La plupart des écoles font leurs classes de dépaysement au centre Flipper, où des cours de néerlandais sont prévus.

L'école du Homborch a prévu des cours de néerlandais supplémentaires vu que ceux-ci s'intègrent dans les horaires normaux. Normalement, en immersion, il n'y a pas de cours de langue néerlandaise mais une partie des cours dispensée en néerlandais et l'autre partie en français. Il y aura donc désormais à l'école du Homborch à la fois des cours de néerlandais et des cours en néerlandais.

Mme l'Echevine Ledan répond qu'il y a une coopération entre infrastructures francophones et néerlandophones dans le domaine culturel.

La grainothèque de la bibliothèque néerlandophone a été installée pour quelques mois à la bibliothèque du Phare.

Les bibliothèques francophones et néerlandophones élaborent de manière conjointe un projet visant à apporter des livres au domicile de personnes isolées.

De même, les équipes francophones et néerlandophones préparent ensemble une campagne de communication conjointe sur les bibliothèques publiques, visant à mettre l'accent sur leurs points communs.

Mme l'Echevine Ledan espère que la bibliothèque néerlandophone participera au Festival de littérature jeunesse, ce qui n'a pas été possible jusqu'à présent en raison de la participation concomitante de cette bibliothèque à une opération de promotion de la littérature jeunesse en région flamande.

Het Huys, le Centre culturel et la Ferme Rose ont déposé un appel à projets pour mettre en œuvre une action commune. Het Huys devait participer à la Zinneke Parade avec la collaboration du Centre culturel et de la Ferme Rose mais y a finalement renoncé, et Mme l'Echevine Ledan le regrette car l'échevinat de la Culture entendait favoriser la participation de ces trois structures.

Quoi qu'il en soit, Mme l'Echevine Ledan soutient toutes les initiatives visant à encourager la coopération entre infrastructures francophones et néerlandophones.

M. Van de Cauter estime que les initiatives proposées demeurent trop timides. Il réitère sa proposition de jumelage, dont il demeure convaincu du bien-fondé.